

CAHIER 3

❖ Correction et réorientation (Modalité d'action)

- « Permettre l'épanouissement de toutes et tous » : Proposer un cadre d'existence propice à l'élévation sociale



I/ Les ambitions dans le cadre de l'Agenda 2030 local

L'épanouissement des individus constitue une des finalités majeures de toute politique de développement durable. Il repose sur un environnement et un cadre de vie qui permettent à chacun de **se réaliser**, d'accéder à ses droits fondamentaux et de s'épanouir à la fois sur le plan **personnel, social et professionnel**. Pour le territoire de Maromme, cet objectif s'inscrit dans une démarche locale globale, visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants et à promouvoir un développement harmonieux et équitable.

L'Agenda 2030 de Maromme s'articule autour de plusieurs ambitions essentielles, qui visent à garantir un épanouissement **collectif, à la fois individuel et communautaire** :

1. Maromme, ville à l'écoute des émotions

Le bien-être émotionnel et la santé mentale doivent être considérés comme des priorités de santé publique. Une ville attentive à la parole de ses habitants, à leurs fragilités et à leur besoin de soutien psychologique contribue à bâtir une communauté résiliente et solidaire :

- **Prévention de la détresse psychologique** : Agir en amont des situations de crise en identifiant les facteurs de mal-être dès leur apparition, notamment chez les jeunes, les personnes âgées ou isolées.
- **Développement d'espaces d'écoute accessibles** : Créer et soutenir des lieux sûrs où la parole est accueillie avec bienveillance, au sein des équipements municipaux, scolaires ou associatifs.
- **Promotion de la santé mentale dans l'espace public** : Intégrer les questions de bien-être émotionnel dans les campagnes de communication, les événements municipaux et les projets éducatifs.
- **Professionalisation de l'accompagnement** : Renforcer les compétences des professionnels de terrain (animateurs, agents, enseignants) en matière de repérage, d'orientation et de soutien aux publics fragilisés.

2. Maromme, ville des liens humains

Les liens sociaux constituent une ressource essentielle pour faire face aux aléas de la vie. Une ville qui cultive l'entraide, la convivialité et le vivre-ensemble favorise la cohésion sociale et l'épanouissement collectif :

- **Animation de la vie de quartier** : Encourager les dynamiques locales à travers des temps festifs, culturels ou participatifs qui rassemblent les habitants autour de projets communs.
- **Développement des espaces relationnels** : Concevoir et entretenir des lieux physiques – jardins partagés, cafés citoyens, places publiques – pensés comme des supports à la rencontre.

- **Soutien aux solidarités intergénérationnelles** : Favoriser les échanges entre jeunes et aînés, en valorisant les complémentarités d'expériences et les transmissions de savoir.
- **Lutte contre l'isolement** : Mettre en œuvre des stratégies de repérage et d'accompagnement des personnes en situation d'isolement, en s'appuyant sur les réseaux de proximité et les habitants eux-mêmes.

3. Maromme, tremplin vers l'autonomie

L'autonomie économique et professionnelle est un socle de dignité et d'épanouissement. Une ville qui soutient les parcours d'insertion et de réalisation professionnelles renforce la capacité d'action de ses habitants :

- **Accompagnement vers l'emploi** : Proposer des parcours adaptés selon les profils (jeunes, femmes, seniors, personnes en reconversion), en lien avec les besoins du tissu économique local.
- **Valorisation des compétences** : Reconnaître les savoir-faire acquis dans des contextes formels ou informels, et développer des parcours de montée en compétences modulables.
- **Soutien à l'entrepreneuriat social et local** : Encourager les porteurs de projets à impact positif sur le territoire, en leur facilitant l'accès aux ressources, aux réseaux et à la visibilité.
- **Coordination des acteurs de l'insertion** : Favoriser la coopération entre institutions, associations, entreprises et habitants pour fluidifier les parcours d'accompagnement et mutualiser les solutions.

4. Maromme, territoire apprenant à tout âge

L'apprentissage tout au long de la vie permet à chacun de continuer à se former, s'épanouir et s'adapter dans un monde en mutation. Une ville apprenante favorise la curiosité, la transmission, et l'accès aux savoirs pour tous.

- **Éducation populaire et formation continue** : Soutenir les dispositifs qui permettent d'apprendre en dehors des circuits classiques, et qui valorisent les apprentissages informels.
- **Diversification des formats éducatifs** : Encourager des méthodes innovantes, participatives et inclusives (ateliers citoyens, pédagogies alternatives, autoformation accompagnée...).

- **Soutien à la transmission intergénérationnelle** : Créer des espaces de partage où les savoirs techniques, culturels ou pratiques circulent entre générations.
- **Égalité d'accès au savoir** : Réduire les inégalités face à la formation et à l'information en facilitant l'accès aux outils numériques, à la médiation culturelle et aux bibliothèques.

5. Maromme, ville de la reconnaissance

La reconnaissance sociale est un levier de motivation, de valorisation de soi et d'intégration. Une ville qui reconnaît les contributions individuelles et collectives construit une culture de la confiance et de la fierté partagée :

- **Visibilisation de l'engagement citoyen** : Offrir aux habitants investis une reconnaissance publique et symbolique, dans les espaces de communication municipale ou lors d'événements dédiés.
- **Célébration des parcours inspirants** : Mettre à l'honneur celles et ceux qui incarnent des réussites personnelles, éducatives, professionnelles ou sociales remarquables.
- **Création de symboles de reconnaissance locale** : Développer des distinctions ou labels municipaux pour valoriser la contribution des habitants à la vie collective.
- **Soutien aux récits positifs** : Encourager les habitants à raconter leurs histoires de vie, leurs réussites, leurs combats, pour inspirer et fédérer.

6. Maromme, ville accessible à toutes les aspirations

L'épanouissement passe par la possibilité pour chacun d'exprimer ses envies et de concrétiser ses projets. Une ville qui soutient les aspirations individuelles et collectives libère les potentiels et renforce la démocratie locale :

- **Équité dans l'accès aux ressources** : S'assurer que les moyens d'agir – information, accompagnement, financement – soient accessibles à tous, quels que soient les milieux sociaux.

- **Soutien à l'initiative citoyenne** : Encourager les projets portés par les habitants, en facilitant leur émergence, leur structuration et leur réalisation.
- **Réduction des barrières sociales et territoriales** : Mettre en œuvre des politiques ciblées pour compenser les inégalités liées à la géographie, au genre, au handicap ou à la précarité.
- **Développement des capacités d'agir** : Former, accompagner et donner confiance aux habitants pour qu'ils deviennent acteurs de leur environnement et contributeurs du bien commun.

II/ Correspondance avec les ODD de l'agenda 2030

ODD 1 : Pas de pauvreté

La lutte contre la pauvreté constitue un fil rouge transversal de la politique d'épanouissement de Maromme. À travers des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, la formation ou la création d'activité, la commune cherche à offrir des opportunités concrètes aux personnes en situation de précarité. Un accent particulier est mis sur les quartiers prioritaires et sur les publics les plus fragiles, afin de réduire les inégalités d'accès aux ressources fondamentales telles que le logement, la santé ou l'alimentation. La création d'un guichet unique pour l'autonomie et le soutien aux microprojets locaux pourrait participer de cette ambition.

ODD 3 – Bonne santé et bien-être

Le bien-être global, et notamment la santé mentale, est pleinement reconnu comme une dimension essentielle de l'épanouissement. Maromme développe une approche préventive et inclusive, à travers la mise en place d'espaces d'écoute, d'ateliers de gestion des émotions et d'une politique de sensibilisation à la santé psychologique dans les lieux de vie. Cette approche vise à favoriser un environnement bienveillant, à renforcer les capacités de résilience individuelle et collective, et à faire de la santé mentale un bien commun.

ODD 4 – Éducation de qualité

L'accès à l'éducation tout au long de la vie est au cœur des politiques locales. Maromme entend favoriser une société apprenante, en soutenant l'éducation populaire, la transmission intergénérationnelle des savoirs et les parcours d'apprentissage informels. La création d'une université populaire de la transition

et la diversification des formats éducatifs contribuent à rendre l'apprentissage accessible à tous, indépendamment de l'âge, du parcours scolaire ou de la situation sociale. La ville s'affirme ainsi comme un territoire qui donne à chacun les moyens de se former, de comprendre, et d'agir.

ODD 5 – Égalité entre les sexes

L'égalité femmes-hommes est intégrée dans l'ensemble des axes de la stratégie municipale. Maromme soutient l'émancipation économique des femmes, valorise leurs parcours et leurs talents, et veille à garantir une participation équilibrée à la vie locale. Une attention particulière est portée aux femmes en situation de vulnérabilité, notamment en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'accompagnement social. Cette approche transversale vise à faire de l'égalité une réalité quotidienne.

ODD 8 – Travail décent et croissance économique

L'autonomie économique est considérée comme un levier majeur d'épanouissement. Maromme s'engage à favoriser un accès équitable à l'emploi et à soutenir les formes de travail dignes et stables. Les parcours d'insertion, les actions de formation continue, les partenariats avec les acteurs économiques locaux et le soutien à l'entrepreneuriat citoyen constituent les piliers d'une stratégie territoriale qui lie développement économique et inclusion. L'emploi n'est pas seulement une finalité, mais aussi un moyen de valorisation personnelle et d'intégration sociale.

ODD 10 – Réduction des inégalités

L'un des objectifs centraux du projet local est de corriger les inégalités sociales, économiques, culturelles et territoriales qui freinent l'épanouissement. Maromme agit pour assurer à tous les habitants un accès équitable aux services publics, à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'expression citoyenne. La lutte contre l'isolement, la reconnaissance des talents invisibles, l'attention portée aux quartiers prioritaires et la participation des publics éloignés sont autant de leviers activés pour garantir une ville plus juste.

ODD 11 – Villes et communautés durables

Le cadre de vie est un facteur clé du bien-être. Maromme entend développer une ville accueillante, inclusive, agréable à vivre et propice aux échanges. Cela se traduit par la création d'espaces de sociabilité (jardins partagés, tiers lieux, cafés associatifs), le soutien à la vie de quartier, et la participation active des habitants

à l'aménagement du territoire. Une attention particulière est portée à la mixité sociale, à la qualité des espaces publics et à la possibilité pour chacun d'agir dans sa communauté.

ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

L'épanouissement individuel et collectif repose sur la confiance dans les institutions et la capacité de chaque citoyen à prendre part aux décisions qui le concernent. Maromme s'engage à renforcer la démocratie locale par la mise en place de dispositifs participatifs, de concertations ouvertes et de formes innovantes de gouvernance citoyenne. La valorisation de l'engagement, notamment à travers des labels, des événements de reconnaissance ou des actions éducatives, contribue à construire une société plus juste, fondée sur la reconnaissance et le dialogue.

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

La mise en œuvre d'une politique locale ambitieuse ne peut se faire sans alliances fortes et durables. Maromme s'appuie sur un réseau de partenaires variés – institutions, associations, habitants, entreprises, chercheurs – pour co-construire ses actions et mutualiser les compétences. Le soutien aux initiatives locales, les démarches participatives, et les fonds coopératifs mis à disposition des projets citoyens témoignent de cette volonté de bâtir un territoire fondé sur la coopération et le bien commun.

III/ Les leviers mobilisables

Pour rendre effectives les ambitions formulées dans l'Agenda 2030 local et faire de l'épanouissement une réalité tangible pour tous les habitants, la ville de Maromme peut s'appuyer sur une diversité de leviers. Ces leviers, à la fois structurels, humains, organisationnels et culturels, permettent de créer un environnement propice à la réalisation de soi, au lien social et à l'autonomie. Ils participent à la transformation du territoire en un espace de bien-être durable.

- **La proximité comme vecteur d'efficacité** : L'ancrage local des politiques publiques est un levier déterminant. L'implantation des dispositifs dans les quartiers, au plus près des habitants, favorise l'accessibilité, la confiance et l'adaptation aux réalités de terrain. Les maisons de quartier, les centres sociaux, les équipements éducatifs ou culturels doivent être pensés comme des relais de proximité, capables d'accueillir, d'écouter, d'orienter et de faire émerger les initiatives.

- **L'implication des habitants comme moteur d'action** : L'épanouissement passe par la reconnaissance des habitants comme co-acteurs des politiques locales. Leur mobilisation dans les diagnostics, la co-construction des projets ou les dispositifs participatifs (conseils citoyens, comités d'usagers, budgets participatifs) permettent d'ancrer l'action publique dans les besoins réels, tout en renforçant la citoyenneté active et le pouvoir d'agir.
- **Le croisement des compétences et des partenariats** : Favoriser l'épanouissement suppose une approche transversale. La coopération entre services municipaux, acteurs associatifs, institutions de santé, structures éducatives, entreprises de l'économie sociale et solidaire est un levier puissant pour apporter des réponses coordonnées et innovantes. La logique de « faire ensemble » permet d'éviter les silos, de mutualiser les ressources et de créer des passerelles entre les champs (santé, culture, emploi, jeunesse...).
- **L'investissement dans la formation et l'accompagnement** : Le développement des compétences – aussi bien des habitants que des agents ou partenaires – est une condition essentielle de la réussite des actions. Maromme peut investir dans la formation continue des professionnels (santé mentale, médiation sociale, animation participative...), et proposer des dispositifs d'accompagnement à la montée en compétences des citoyens (numérique, expression orale, gestion de projets, insertion professionnelle...).
- **L'écoute, l'évaluation et la connaissance fine des besoins** : Pour être pertinentes et efficaces, les politiques publiques doivent s'appuyer sur une connaissance fine du territoire. Cela implique de croiser les données sociales, les retours d'expérience, les évaluations participatives, et les indicateurs qualitatifs ou quantitatifs. Mettre en place un **observatoire local du bien-être** ou des temps réguliers de retour des habitants permet d'ajuster les actions, de mieux cibler les publics et de favoriser la réactivité des services.
- **La reconnaissance, levier d'inclusion et de confiance** : Valoriser les parcours, les engagements, les réussites individuelles ou collectives constitue un levier de motivation, de cohésion sociale et d'ancrage territorial. En rendant visibles les initiatives citoyennes, en célébrant les engagements quotidiens, la collectivité contribue à créer une culture locale de la reconnaissance, essentielle à la construction de l'estime de soi et à l'implication dans la vie de la cité.
- **L'innovation sociale et territoriale** : L'expérimentation locale, la capacité à tester de nouvelles approches (tiers lieux, espaces d'entraide, projets intergénérationnels, outils numériques collaboratifs...) représentent un levier

important. Soutenir les projets innovants, issus des habitants ou des partenaires, permet de répondre de manière adaptée aux besoins émergents, tout en dynamisant le territoire.

IV/ Signification de « Permettre l'épanouissement de toutes et tous »

Le bien-être, dans le contexte du développement durable, ne se limite pas à une simple mesure de la qualité de vie matérielle, mais prend en compte une multitude de facteurs : la santé, la sécurité, les relations sociales, la satisfaction de ses besoins fondamentaux, et la possibilité de s'épanouir sur le plan personnel.

Définition du bien-être selon l'OCDE :
L'OCDE définit le bien-être comme étant intrinsèquement lié à la bonne santé, à un environnement sain, à un fort sentiment d'appartenance à la communauté, à un logement agréable, à la sécurité et à une vie civique active. Il repose sur la capacité des individus à accéder à des ressources suffisantes pour vivre décemment et à s'engager dans la vie sociale et politique.

Les facteurs clés du bien-être selon les études internationales :
Les recherches menées dans plusieurs pays (Royaume-Uni, Australie, Allemagne, etc.) indiquent que plusieurs facteurs clés contribuent au bien-être :

1. **Santé mentale et émotionnelle**
2. **Relations interpersonnelles (partenaire, famille, amis)**
3. **Emploi stable et rémunéré**
4. **Niveau de revenu décent**
5. **Éducation et niveau de qualification**
6. **Absence de criminalité et sécurité publique**

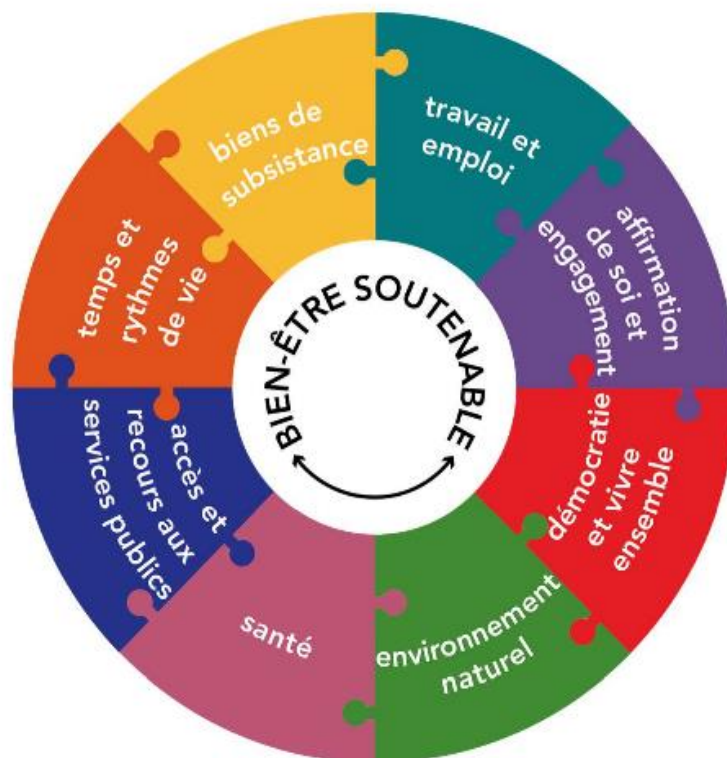
Ces éléments montrent que le bien-être ne dépend pas uniquement de facteurs économiques, mais également de facteurs sociaux, psychologiques et communautaires.

La mobilisation de l'IBEST :

Le projet IBEST (2016), démarche de recherche-action, mené dans le cadre du projet métropolitain 2030 Grenoble- Alpes Métropole, s'est donné pour objectif d'élaborer des « Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés ». Une enquête approfondie auprès de 1000 habitants de la métropole a permis d'établir

une base de données des profils de personnes selon le degré de sentiment de réalisation de soi et basé sur 8 dimensions du bien-être.

Le projet IBEST établit ainsi 2 axes majeurs contribuant au bien être des individus sur un territoire. L'axe des Réalisations (ou de la satisfaction), c'est-à-dire une dimension du bien-être mettant en relation les aspirations exprimées par les individus avec les moyens à disposition pour les réaliser. Les indicateurs de la satisfaction reposent sur les relations sociales (famille, amis), le travail (formation, type d'activité, les conditions d'emploi, capacités socio-économiques), le cadre de vie (logement, quartier, loisirs), la santé (mentale, accès, environnementale). Et l'axe de la Mobilisation, c'est-à-dire que l'état de sociabilité dans laquelle est inscrite une personne représente la capabilité par laquelle elle peut atteindre l'accomplissement de ses aspirations. Ainsi le lien à autrui est une dimension essentielle du bien-être. Les indicateurs de la mobilisation sont la sociabilité résidentielle, la sociabilité culturelle, la participation associative et la participation citoyenne.



Pour Maromme, cet objectif d'épanouissement se décline concrètement en deux enjeux majeurs :

- 1. Favoriser la réalisation personnelle des habitants :**
Il s'agit de mettre en place des politiques publiques qui offrent à chaque Marommais et Marommaise les moyens de se réaliser pleinement, tant sur le plan intellectuel que physique. Cela passe par un accès à des services de qualité, à une formation professionnelle continue, à des soins de santé et à un logement décent. Le défi est également de garantir à chacun la possibilité d'exprimer ses aspirations et de bénéficier des ressources nécessaires pour les réaliser.
- 2. Renforcer la sociabilité et la mobilisation sociale :**
La mobilisation des habitants est cruciale pour un épanouissement collectif. Les politiques publiques doivent permettre d'encourager l'implication des citoyens dans la vie de la cité. Cela peut prendre la forme de conseils de quartier, de commissions thématiques sur des projets de développement local, ou encore de formations à la gestion participative.

L'épanouissement des habitants de Maromme repose sur une approche systémique et inclusive, qui met en avant l'égalité des chances, la participation citoyenne et la solidarité sociale. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il est nécessaire de concilier les dimensions matérielles et immatérielles du bien-être et de mettre en place des actions concrètes et mesurables, en lien avec les priorités du développement durable. Ce n'est qu'en œuvrant dans cette direction que Maromme pourra devenir un véritable modèle d'épanouissement pour ses habitants, avec un cadre de vie à la fois respectueux, solidaire et tourné vers l'avenir.

V/ Les engagements et les propositions d'actions :

L'épanouissement des habitants constitue un objectif structurant de l'Agenda 2030 local. Pour le territoire de Maromme, il ne s'agit pas d'un idéal abstrait, mais d'une orientation politique claire : permettre à chacun et chacune de se réaliser pleinement, d'accéder à ses droits, de contribuer à la vie collective et de vivre dans un environnement qui soutient son bien-être global.

Dans cette perspective, la ville affirme une série d'engagements concrets, traduits en champs d'action prioritaires et en propositions mobilisables à court, moyen et long terme. Ces engagements s'appuient sur une vision intégrée du bien-être, qui articule les dimensions matérielles (logement, emploi, accès aux services) et immatérielles (santé mentale, reconnaissance, relations sociales, autonomie).

Chaque axe d'intervention présenté ci-dessous s'inscrit dans cette logique d'épanouissement durable. Il repose sur une volonté de transformation profonde, mais ancrée dans le réel : en partant des besoins du territoire, des initiatives existantes et des aspirations des habitants. Les propositions qui suivent visent ainsi à renforcer les capacités individuelles et collectives, à soutenir les dynamiques locales, et à faire de Maromme un territoire de confiance, de solidarité et d'opportunités pour tous.

Engagements :

- En matière de **logement**, la Ville entend garantir à chacun un accès à un habitat digne, adapté et abordable. Elle poursuivra ses efforts pour améliorer la qualité du parc existant, favoriser la mixité sociale, et accompagner les parcours résidentiels dans une logique de droit au logement pour tous. Le développement d'un habitat de qualité est indissociable de la création d'un cadre de vie propice à l'épanouissement individuel et collectif.
- Concernant l'**emploi**, Maromme maintiendra son engagement à soutenir les parcours d'insertion, de formation et d'accompagnement vers l'activité. À travers des coopérations locales, des clauses d'insertion dans les marchés publics, et l'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire, la commune souhaite offrir à tous la possibilité de (re)trouver une place active dans la société. Le travail y est conçu non seulement comme un levier économique, mais aussi comme une source de dignité, de lien social et de reconnaissance.
- L'**accès aux services publics** est également un levier majeur de réduction des inégalités. À ce titre, la construction de la **nouvelle mairie** s'inscrit pleinement dans cette logique. Pensé comme un **haut lieu du service public local**, ce projet vise à rapprocher les citoyens des services essentiels, à faciliter leurs démarches, et à incarner une administration moderne, accueillante et accessible à tous. Il constitue aussi un symbole fort du renouvellement du lien entre les habitants et leur collectivité.
- Dans la continuité de son engagement pour la culture, le savoir et l'accès à l'information, Maromme finalisera également son **projet d'agrandissement de la médiathèque Le Séquoia**. Ce lieu, déjà emblématique dans la ville,

deviendra un espace encore plus ouvert, adapté aux usages actuels, et propice à l'apprentissage, à la curiosité et à la créativité. L'élargissement de son offre, de ses horaires et de ses usages permettra d'en faire un véritable **carrefour de la connaissance**, accessible à tous les publics, des plus jeunes aux seniors, des étudiants aux familles.

- Enfin, la Ville poursuivra le développement d'actions visant à **favoriser le croisement des publics et la rencontre entre les habitants**. Cette dynamique, essentielle à la construction d'une communauté inclusive et solidaire, se traduira par le soutien aux initiatives citoyennes, aux événements de quartier, aux projets intergénérationnels et aux lieux de sociabilité. Lutter contre l'isolement, notamment des personnes âgées, des jeunes désengagés ou des familles fragilisées, restera une priorité de l'action municipale. Dans cette optique, les équipements de proximité, les associations locales et les réseaux d'entraide joueront un rôle de premier plan.

Propositions :

1. Pour prendre soin de la santé mentale et du bien-être émotionnel

- Créer une **cellule municipale de soutien psychologique de proximité**, en partenariat avec des psychologues et associations locales.
- Mettre en place des **ateliers bien-être** dans les écoles, les centres sociaux et les maisons de quartier (gestion des émotions, relaxation, confiance en soi).
- Former les agents municipaux, animateurs et encadrants aux **signaux de détresse psychique** (formation courte en santé mentale de premier recours).
- Lancer une **campagne locale de sensibilisation** à la santé mentale et au droit à l'écoute (affichage, web, événements).

2. Pour renforcer les liens humains et les dynamiques de proximité

- Développer des **cafés-rencontres intergénérationnels** animés par des bénévoles et des médiateurs sociaux.
- Soutenir la création ou le renforcement de **jardins partagés** et de **tiers lieux citoyens** dans les quartiers.

- Mettre en place un **programme municipal de parrainage solidaire**, reliant jeunes, nouveaux arrivants et seniors isolés.
- Organiser des **fêtes de quartier co-construites avec les habitants**, pour renforcer la vie locale, la convivialité et la sociabilité résidentielle

3. Pour promouvoir l'autonomie économique et professionnelle

- Créer un **guichet unique de l'autonomie et de l'insertion** regroupant emploi, formation, orientation, accompagnement à la création d'activité.
- Mettre en place un **fonds de soutien aux microprojets** portés par des jeunes ou des habitants éloignés de l'emploi.
- Lancer un **programme local de mentorat** professionnel entre actifs et chercheurs d'emploi.
- Intégrer un parcours « formation–expérience–emploi » dans le cadre des marchés publics (clauses sociales renforcées).

4. Pour faire de Maromme un territoire apprenant à tout âge de la vie

- Créer une **Université populaire de la transition**, avec des ateliers gratuits animés par des habitants, experts, artisans ou chercheurs.
- Développer un **réseau d'apprentissage intergénérationnel**, en associant écoles, EHPAD, associations et familles.
- Offrir des **ateliers numériques itinérants** pour lutter contre l'exclusion numérique (cyberbus, interventions en pied d'immeuble).
- Lancer une **carte "Maromme apprenante"** donnant accès à des lieux et événements de formation ou de culture.

5. Pour valoriser les engagements et les talents de chacun

- Instaurer une **journée annuelle des Talents Marommois**, dédiée à la reconnaissance des habitants engagés (bénévoles, jeunes, parcours inspirants).
- Mettre en place un **label "Habitant engagé"**, reconnu dans les parcours scolaires, associatifs ou d'insertion.
- Créer une **galerie des portraits de Maromme** (en ligne ou dans l'espace public) pour valoriser les récits locaux.

- Proposer une **bourse de projets citoyens** récompensant les initiatives collectives à fort impact social ou culturel.

6. Pour rendre les ressources et les opportunités accessibles à tous

- Mettre en place un **fonds participatif citoyen**, permettant aux habitants de proposer et financer des projets d'épanouissement (culture, sport, solidarité...).
- Créer une **maison des projets** dans chaque quartier prioritaire, où les habitants peuvent être accompagnés dans la formulation de leurs idées.
- Organiser des **ateliers d'expression citoyenne** pour recueillir les besoins et aspirations de tous les publics, y compris ceux qui s'expriment peu.
- Déployer une **carte interactive des ressources locales** (savoirs, compétences, associations, dispositifs de soutien) accessible en ligne et dans les lieux publics.

Propositions à approfondir :

- **Mettre en place un indicateur synthétique de bien-être des habitants :** La ville pourrait développer un indicateur local de bien-être permettant de mieux mesurer la qualité de vie des Marommois et Marommoises. Cet outil, basé sur une approche multidimensionnelle (santé, logement, lien social, éducation, sentiment d'utilité, etc.), permettrait de compléter les indicateurs économiques classiques et de guider les choix de politiques publiques. Il pourrait s'appuyer sur des données existantes, des enquêtes locales ou des retours citoyens, dans une logique d'aide à la décision et d'évaluation continue.
- **Mettre en place un observatoire du bien-être :** En complément de l'indicateur synthétique, la création d'un observatoire local du bien-être permettrait de structurer une veille sociale et territoriale continue. Cet observatoire aurait pour mission de suivre l'évolution des besoins, de repérer les fragilités émergentes, d'évaluer les effets des politiques publiques, et de nourrir les échanges entre les élus, les services, les partenaires et les habitants. Il constituerait un outil de pilotage stratégique, mais aussi un support de transparence et de dialogue citoyen.

